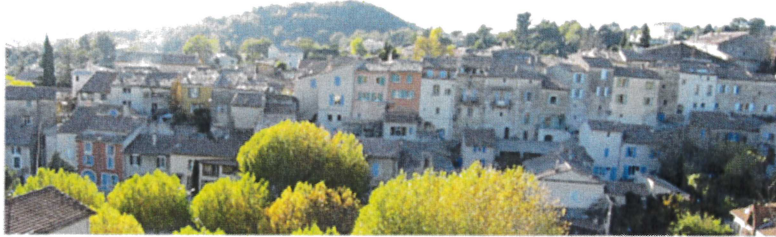




CABRIERES D'AIGUES



COMPTE-RENDU DE LA REUNION

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

24 SEPTEMBRE 2020 – 18h

Accueil par Madame Geneviève Jean, maire de Cabrières d'Aigues

Je suis ravie d'accueillir à nouveau les membres du conseil.

Nous n'avons pas de ZA mais une grosse entreprise. Vous pouvez venir la visiter, même s'il faut venir exprès. Nous sommes heureux d'être un « cul-de-sac »

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00 et donne lecture des excusés et des procurations.

Présents : TCHOBDRENOVITCH Robert, AUBOIS Pierre, BASTIE Emilie, BONNET François, BOREL Jean-Luc, BRABANT Jean-Marc, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DE VILLEBONNE Alain, DUMONTIER Rose-Marie, DUVAL Marc, GARCIN Mylène, GOUIRAND Alain, GRANGE Valérie, GUEYDON Alain, JAUBERT Marc, JEAN Geneviève, KHALIZOFF Samantha, LAROCHE Franck, LE BOUC Nathalie, MARGAILLAN Brigitte, MAUGAN-CURNIER Séverine, MAUREL Eve, MOURET Karine, NATTA Jacques, PANATTONI Josiane, PARTAGE Michel (des points 4 à 14), PAUMIER-LALLEMAND Béatrice (des points 4 à 14), , RICHAUD Joëlle, RISBOURG Gregory, ROBERT Jean-Louis, ROUZET Richard, SALERNO Nicolas, SERRA Catherine, SIMOS Michel

Procurations : BRETTE Romain donne procuration à TCHOBDRENOVITCH Robert, DOMEIZEL Mariane donne procuration à DUMONTIER Rose-Marie, GIRAUDON Josiane donne procuration à SERRA Catherine, LOVISOLO Jean-François donne procuration à AUBOIS Pierre, VITALE Bernadette donne procuration à MAUREL Eve

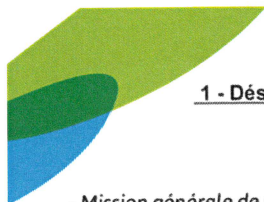
Absents et excusés : EGG Philippe, DAUPHIN Anne-Marie

Monsieur Grégory RISBOURG est nommé secrétaire de séance

Monsieur le Président demande de l'excuser pour l'horaire, les prochaines séances seront à nouveau programmées à 18h30.

Monsieur le Président propose le retrait de l'ordre du jour du point 1 - Election des délégués au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et l'Entretien de l'Eze (SIAE), un rendez-vous est prévu avec Monsieur Pellenc, le 1^{er} octobre, pour évoquer les conditions de la convention sur le territoire de COTELUB. Le dernier accord a été retoqué par la Métropole. Il y aura des discussions avec Monsieur Pellenc et envoi à la Métropole. Les travaux faits par le SIAE pour la protection de Pertuis doivent être faits en aval. La participation financière de COTELUB à 50/50 avec MPM doit être discutée.

Le compte-rendu de la réunion du 20 août 2020 est validé à l'unanimité.



1 - Désignation des représentants à la CLI de Cadarache



- Mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et sur l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

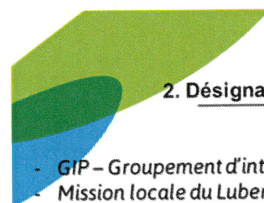
- L'arrêté départemental du 25 avril 2016 prévoit que COTELUB dispose d'un représentant auprès de cette commission, désigné par l'assemblée délibérante.

Jacques Natta est désigné
représentant de COTELUB

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

Unanimité des suffrages exprimés



2. Désignation des représentants à la Mission Locale



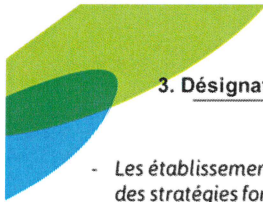
- GIP – Groupement d'intérêt Public
Mission locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse : service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.
- Un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

Robert Tchobdrenovitch est désigné représentant titulaire
Rosemarie Dumontier & Alain Gueydon sont désignés
représentants suppléants

www.cotelub.fr

*J. Richaud demande s'il est vrai que RM. Dumontier prendra sa retraite prochainement ?
RM. Dumontier confirme son départ.*

Unanimité des suffrages exprimés



3. Désignation des représentants à l'EPF PACA



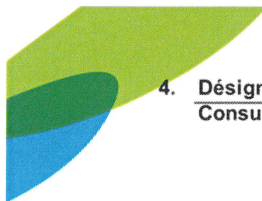
- Les établissements publics fonciers (EPF) ont pour mission de mettre en place des stratégies foncières afin de mobiliser du foncier et de favoriser le développement durable et la lutte contre l'étalement urbain.
- Ces stratégies foncières sont en adéquation avec les compétences de la collectivité signataire de la convention (éco, agricole, projet d'aménagement...)
- Pour siéger au sein de l'EPF, les EPCI de la strate de COTELUB, se partagent un siège.
- Proposer de présenter un(e) candidat(e) de COTELUB pour siéger à l'EPF.

Robert Tchobdrenovitch est désigné représentant titulaire
Jean-François Lovisollo est désigné représentant suppléant

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

Unanimité des suffrages exprimés



4. Désignation d'un représentant au sein de la Commission Consultative des Déchets du SRADET



- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADET) élaboré par la Région Provence Alpes Côte d'Azur prévoit une instance de gouvernance pour assurer le suivi et l'évaluation de sa partie "déchets et économie circulaire".
- COTELUB dispose d'un représentant au sein de cette commission.
- Il sera proposé au conseil communautaire de désigner un représentant au sein de la commission consultative des déchets du SRADET ;

Michel Partage est désigné représentant de COTELUB

www.cotelub.fr

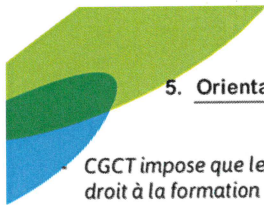
NB : JL. Robert a été désigné représentant suppléant mais l'arrêté ne prévoit qu'un seul représentant, aussi sa désignation est annulée.

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

Unanimité des suffrages exprimés

Arrivée de M. Partage et B. Paumier-Lallemand.

Monsieur le Président accueille M. Partage « heureux représentant au SRADET » pour la partie déchets et économie circulaire.



5. Orientation du crédit formation des élus



- CGCT impose que le CC détermine les orientations et les crédits ouverts au titre du droit à la formation
- COTELUB a ouvert des crédits à hauteur de 20 000 € pour la formation des élus.
- Un outil d'évaluation des politiques publiques a été acquis dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du projet de territoire : le POLITIKON.
- **Proposition:**
Les orientations des crédits formations :

les formations évaluation des politiques publiques et les formations dispensées dans le cadre du projet de territoire dispensées par Zoon Politikon

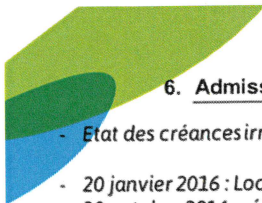
Le montant des crédits ouverts : 20 000€

Modification et évolution en fonction des choix portés au sein du projet de territoire.

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

Unanimité des suffrages exprimés



6. Admission en créances éteintes



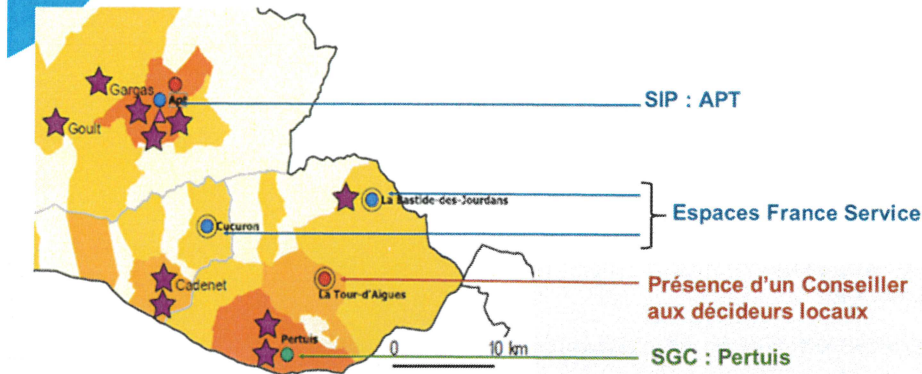
- Etat des créances irrécouvrables dressé par le comptable public le 14/08/2020
- 20 janvier 2016 : Location d'un bureau à la pépinière à la société YesWeLoc
- 30 octobre 2016 : résiliation bail
- Montant dû : 550,90 €
- Procédure de liquidation judiciaire et clôture actif ne permettent pas le recouvrement de cette dette
- Proposition:
- Admettre en créances éteintes les titres 619-620-621 pour un montant de 550,90€.

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

Unanimité des suffrages exprimés

7. Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques



- Tripartite : Mme la Sous-Préfète, M. le Directeur Départemental des finances publiques, et le Président de COTELUB.
- Création d'un comité de suivi : Représentant Etat + DDFIP + Président COTELUB + 4 Maires du territoire

www.cotelub.fr

7. Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques



- Réorganisation Territoriale des services du ministère de l'action sociale et des comptes publics => rencontre avec la DDFIP 27 juillet pour le territoire de Vaucluse et impact sur COTELUB :
- Fin 2021 : Labellisation d'EFS (Espace France Service) : La Bastide des J. et Cucuron : concertation avec les élus sur les plages d'ouverture
- 2022 : Mise en place d'un Service de Gestion Comptable sur Pertuis
Mise en place d'un Service Impôt Particulier sur Apt,
- Création d'un emploi de conseiller aux décideurs locaux implanté à La Tour d'Aigues – **local à trouver-qui quand comment.**
- Création d'un comité de suivi composé du DDFIP, du Président de COTELUB, d'un représentant de l'Etat, et de 4 maires de COTELUB.
- Durée : date signature jusqu'au 31/12/2026.
- Signature avec Mme la Sous-Préfète, M. le Directeur Départemental des finances publiques et le Président de COTELUB.

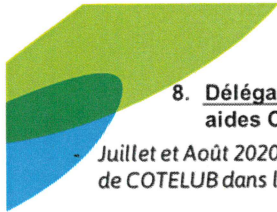
www.cotelub.fr

Monsieur le Président souligne que le territoire serait le moins impacté par les changements.

JL. Borel : Est-ce que le centre social l'Aiguier pourrait être labellisé EFS ? Quelles sont les conditions pour avoir le label ?

DGS : Il existe un schéma d'EFS au niveau départemental, aujourd'hui le CBE est labellisé. Pour de nouveaux EFS, il est nécessaire de réviser le schéma départemental, il convient donc de saisir, éventuellement, les services préfectoraux.

Unanimité des suffrages exprimés



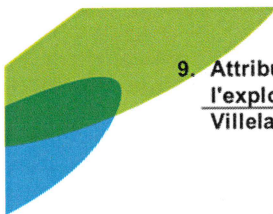
8. Délégation de pouvoir au Bureau - Attribution des aides COVID

- Juillet et Août 2020 : validation des actions de soutien à l'économie sur le territoire de COTELUB dans le cadre de la convention avec la Région,
- Petit mémo sur l'aide : Soutenir les activités les plus impactées et maintenir les activités sur le territoire :
 - Cibles : commerce de proximité (189 ets) sous conditions :**
 - de 5 salariés ou – de 550 000 € de CA annuel
 - Dont le lieu d'activité est localisé sur COTELUB
 - Qui dispose d'un local physique
 - Qui ne fait pas l'objet d'une liquidation
 - Et Contreparties :**
 - Limiter la saisonnalité
 - Maintien de l'activité pendant 1 an
 - Développer l'approvisionnement local
- Prime variable et Prime Bonus
- Pour la réactivité : **PROPOSITION** de déléguer l'attribution de l'aide au Bureau après analyse SLI.

www.cotelub.fr

Aucune question n'étant soulevée, il est procédé au vote.

Unanimité des suffrages exprimés



9. Attribution de la délégation de service public pour l'exploitation des crèches de Cadenet, Mirabeau et Villelaure à la SPL Durance Pays d'Aigues

- 22 juin 2020 : Validation du principe de DSP pour la gestion des crèches situées sur Cadenet, Mirabeau et Villelaure à compter du 1/1/2021
- 09 juillet 2020 : Validation de la candidature de la SPL
- 24 septembre 2020 : Proposition d'attribuer le contrat de DSP pour la gestion des crèches
- Durée : 5 ans
- Montant 2021 : 550 000€ / clause de revoyure en 2021.

www.cotelub.fr

S. Khalizoff : Qui fera l'entretien du bâtiment ?

Monsieur le Président : COTELUB pour les gros travaux et la SPL pour l'entretien courant

J. Richaud : Je tiens à rappeler qu'une DSP pouvait être engagée sans créer de SPL

S. Khalizoff : Quid du CEJ ?

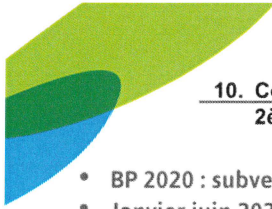
Monsieur le Président : Le CEJ c'est COTELUB – COTELUB continue à le gérer.

JL. Robert : Le conseil municipal de Villelaure a voté les 100 € pour être actionnaire.

DGS : Il faut libérer 100 % du capital avant de modifier les actionnaires.

Monsieur le Président : Merci de rejoindre la SPL

Unanimité des suffrages exprimés



10. Convention avec l'Office de Tourisme 2ème semestre 2020



- BP 2020 : subvention 210 000€
- Janvier juin 2020 – Période qui aurait dû conduire à une nouvelle convention d'objectifs avec l'OT => subvention versée 105 000€
- Mars-Juillet : confinement, état d'urgence, report des élections...
- Proposition pour 2nd semestre 2020 :
 - Convention pour une courte période car COTELUB en cours de rédaction du projet de territoire,
 - Actions en lien direct avec le schéma de développement touristique,
 - Subvention de 80 000€
- 2021 : établir une convention d'objectifs pluriannuelle en lien avec le projet de territoire, le schéma de développement touristique...

www.cotelub.fr

Une rencontre avec le Président et la directrice de l'office de tourisme a eu lieu en septembre, au cours de laquelle a été demandée un prévisionnel comptable jusqu'à décembre 2020. Après analyse, un besoin financier de 80 000 € est nécessaire pour terminer l'année.

Rappel historique et lecture de la diapositive par JM. Brabant

En 2021 un travail en lien avec le projet de territoire pour définir les termes de la nouvelle convention d'objectifs sera engagé.

Il est proposé de créer un groupe de travail avec 5 élus du conseil communautaire + JM. Brabant et Monsieur le Président, voire 2/3 de plus mais pas 16 personnes.

Ce groupe de travail sera en charge de la rédaction d'une convention d'objectifs

Monsieur le Président précise que les 80 000 € seront versés en une fois.

F. Laroche : Sur les 80 000 € combien sont affectés aux salaires et quel est l'impact sur la communication ?

JM. Brabant : impact sur les points d'accueil ; réorganisation des moyens

DGS : entre 70 et 80 % de la subvention est affecté à la rémunération en fonction des missions et de la structure juridique.

A. Gueydon : Il y a un chargé de communication parmi les salariés. Le ROB en prévoit un en moins, mais j'attire votre attention sur le fait qu'en budget ils seront justes

Monsieur le Président : On assure la paie.

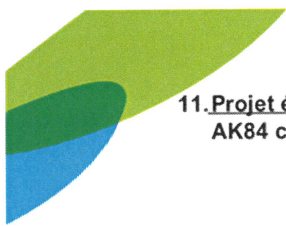
Le travail se fait un peu plus en collaboration avec COTELUB

Le versement sera fait dès que la convention sera signée.

A. de Villebonne : La taxe de séjour finance combien ?

JM. Brabant : L'agent en charge du recouvrement de la taxe est une personne assidue et efficace mais c'est une année particulière. La taxe de séjour est affectée à l'ensemble des actions touristiques du territoire pas qu'à l'office de tourisme.

Unanimité des suffrages exprimés



11. Projet étang de la Bonde - Acquisition des parcelles AK82 & AK84 commune de Cabrières d'Aigues



Parcelles AK82&AK84
Proposition d'achat à 152
200€
Vendeur est OK pour la
vente

Parcelle C1632 – en
cours d'acquisition

Parcelles acquises sur
lesquelles les travaux
sont en cours



G. de Sabran rappelle les travaux en cours.
Une fois la propriété acquise, l'objectif est de libérer l'espace « plage » du stationnement des véhicules.

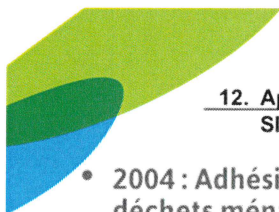
Monsieur le Président : Une proposition à 152 000 € a été faite pour ces deux parcelles.

J. Richaud : Entreprise retenue dans le journal c'est pour les travaux ? Pouvons-nous avoir un récapitulatif des dépenses et des recettes avec les subventions sur ce projet ?

Monsieur le Président : C'est la société AMOURDEDIEU. Le point financier sera fait dans le budget primitif

DGS : le montant dans la Provence est le montant pour l'ensemble des travaux. L'acquisition des parcelles n'a pas fait l'objet de publication.

Unanimité des suffrages exprimés



12. Approbation de la modification des statuts du SIECEUTOM



- 2004 : Adhésion au SIECEUTOM pour le traitement des déchets ménagers et assimilés, avec une péréquation sur le coût du transport
- 2020 : proposition de modification des statuts pour :
 - Préciser son domaine d'intervention (article 3);
 - Permettre au comité syndical de définir par ses délibérations des modalités spécifiques de calcul de la contribution des membres dès lors qu'il s'agit de grosses dépenses d'investissement (article 6);
 - Préciser et modifier des terminologies pour adapter les statuts aux membres actuels du syndicat qui ne comprend plus que des EPCI

www.cotelub.fr

S. Khalizoff : Article 3 : précisions sur le compostage.

M. Partage : Déchets fermentescibles uniquement compostables

Incinération se fait à Vedène

Le tri à Manosque

Monsieur le Président : Le SIECEUTOM on y reviendra...

M. Partage : Le SIECEUTOM est un syndicat de traitement auquel COTELUB adhère depuis 2004, pour le transport et le traitement des déchets à Vedène

2007 : Refus que COTELUB sorte du SIECEUTOM par tous les membres

2016 : Demande de la Préfecture d'organiser un rassemblement départemental des syndicats d'OM

2020 : Modifications pour faire les travaux sur le site de Cavaillon « Le Grenouillet ».

L'ensemble des investissements est réparti sur l'ensemble des membres.

Proposition que les membres bénéficiaires de l'installation sur laquelle sont faits les travaux paient mais pas les autres.

Par ailleurs, l'association à rayonnement départemental aura un impact très important ; ce sera une « grosse machine » qu'il faudra suivre.

Unanimité des suffrages exprimés



13. Attribution de l'accord-cadre travaux de pose de colonnes enterrées

- **28 novembre 2019 : Attribution de l'accord cadre à la société Guigues pour une première partie de travaux de génie civil sur la commune de Cadenet :**
 - **Durée : 1 an**
 - **Montant : 100 000 €HT**
 - **Possibilité de prolonger pour des prestations similaires sur 1 an**
- **Novembre 2020 : Nécessité de signer un nouvel accord cadre dans le prolongement du premier pour les travaux de pose qui doivent continuer sur le territoire**
 - **Durée : 1 an**
 - **Montant : 100 000 €HT**

www.cotelub.fr

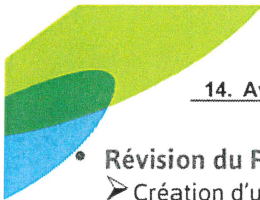
1^{ère} tranche : Cadenet

2^{ème} tranche : Cucuron

C'est l'entreprise GUIGUES qui s'en occupe

Cucuron est donc inscrite dans le programme.

Unanimité des suffrages exprimés



14. Avis sur la révision allégée du PLU de CUCURON



- **Révision du PLU de CUCURON porte sur :**
 - Création d'un STECAL pour permettre une extension d'activité existante
 - Création d'un élément de paysage à protéger sur l'alignement d'arbres présent en limite de la parcelle concernée par le STECAL. =>valoriser le patrimoine naturel et d'atténuer l'impact visuel que pourrait avoir le projet d'agrandissement.
- **14 septembre 2020 : Comité de suivi a émis un avis favorable**
- **Proposition au CC de suivre l'avis du Comité.**
- **/!\ Elus concernés ne peuvent pas prendre part au vote.**

www.cotelub.fr

Monsieur A. Gueydon ne participe pas au vote...

Monsieur le Président : Le projet a été présenté en l'absence remarquée du Maire de Cucuron, lors du comité de suivi. Etonnant !

Unanimité des suffrages exprimés

Questions diverses

Rappel des décisions prises en vertu de la délégation donnée par le Conseil Communautaire

Information sur la réunion de lancement RGPD

Information sur la réunion de lancement Contrat de Transition écologique Luberon-Lure

Rappel dates des séminaires et réunions élus

COVID19 - Projet de mise en place d'un centre de dépistage sur le territoire – objectif : résultats des tests PCR en 24 heures

Lettre de mission Franck Laroche, pour mutualisation / massification achats

P. Aubois :

Le gymnase de La Tour d'Aigues n'a plus de fuite !

Peinture des boiseries faite

Repose du photovoltaïque

Sol et fenêtre

JL. Robert :

Les travaux post crue se passent bien

G. Jean invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié dans le respect des gestes barrières.

Plus aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 19h00

Grégory Risbourg
Secrétaire de séance

Robert Tchobdrenovitch
Président

